

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je terminerai là-dessus, et je remercie les députés. J'aimerais proposer que la motion à l'étude soit modifiée afin que le bill puisse immédiatement franchir les étapes de la deuxième et de la troisième lecture.

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas retarder les travaux de la Chambre cet après-midi. Je désire seulement poser une question au ministre si vous m'y autorisez.

M. l'Orateur adjoint: Le ministre est-il disposé à répondre à une question du député d'Outremont (M. Lalonde)?

M. Fraser: Bien sûr, je répondrai au député, monsieur l'Orateur.

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'ai remarqué avec beaucoup d'intérêt que le ministre s'était engagé à ce que les Postes restent un service intégré et surtout, qu'il a déclaré sans équivoque qu'il n'était aucunement question de vendre les services rentables et de conserver uniquement les services non rentables ou peu intéressants, si vous voulez.

Pouvons-nous compter sur lui pour qu'il adopte la même attitude vis-à-vis du cabinet et de ses collègues, lorsqu'ils discuteront de Petro-Canada...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est contraire au Règlement.

M. Lalonde: ... et pour veiller à ce que Petro-Canada ne soit pas démembrée et pour que le ministre adopte vis-à-vis de Petro-Canada les mêmes opinions que celles qu'il professe aussi ardemment en ce qui concerne les Postes?

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, le député ne s'attend pas, j'en suis sûr, à ce que je le suive dans un débat sur Petro-Canada. Nous étudions une mesure, une mesure importante et j'aimerais qu'elle soit adoptée le plus rapidement possible.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je soulève une légère objection. De toute évidence, selon moi, la motion à l'étude peut difficilement être modifiée comme l'a suggéré le ministre des Postes. Mais s'il demande en réalité à la Chambre de consentir à ce que nous nous réunissions en comité plénier après la deuxième lecture et que nous passions ensuite à la troisième lecture aujourd'hui même, en ce qui nous concerne, nous sommes bien d'accord.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) demande-t-il la parole au sujet du même rapport au Règlement?

M. Rodriguez: Non, monsieur l'Orateur, il s'agit d'une autre chose.

M. l'Orateur adjoint: Je crois que je vais lui donner la parole, quitte à régler la question de procédure après.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre s'il me permet de lui poser une question. Je lui sais

Le tarif postal

gré de ses déclarations vigoureuses et des engagements fermes qu'il a pris devant la Chambre, devant le peuple canadien et devant les employés des Postes. J'aimerais lui poser une question même s'il n'a pas répondu à la première que je lui avais adressée.

Peut-il assurer à la Chambre que les hauts fonctionnaires des Postes, qui ont beaucoup nui aux rapports ouvriers-patronaux dans ce ministère—et nous en avons présenté la preuve au ministre et à son ministère, que ces personnes, dis-je, et j'en nomme deux—M. Corkery et M. Paré—cesseront d'occuper ces postes clés, et cela le plus tôt possible? C'est avec beaucoup de sérieux que je lui pose cette question.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je sais que le député de Nickel Belt pose cette question avec beaucoup de sérieux. Je dois lui avouer cependant que je n'ai nullement l'intention, en ce moment, de renvoyer l'une ou l'autre de ces personnes. En ce qui concerne les rapports entre la direction et les employés, tant que je serai ministre des Postes, je ferai de mon mieux pour les améliorer et pour mener des négociations en bonne foi.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Revenons à la demande du ministre et aux commentaires du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles); si j'ai bien compris, le ministre souhaite que le projet de loi passe aujourd'hui par toutes les étapes; pour cela, il lui faut le consentement unanime de la Chambre, d'abord pour modifier la motion dont nous sommes saisis, afin de pouvoir renvoyer le projet de loi au comité plénier, et, ensuite pour permettre à la Chambre de passer par toutes les étapes de l'examen de ce projet de loi. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: Je vais donc procéder à la lecture de la motion telle que modifiée.

M. Fraser, appuyé par M. Mazankowski, propose:

Que le bill C-11, concernant certaines dispositions du tarif postal, soit maintenant lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. Laniel.)

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Sur l'article 1.

M. Peters: Monsieur le président, j'aimerais que le ministre des Postes nous dise s'il compte faire quelque chose pour résoudre le problème causé par l'incapacité du ministère des Postes à répondre aux besoins du public et du monde des affaires, ce qui a entraîné l'apparition d'une foule de services de messagers sur nos routes. Je songe notamment au fait que les ministères de l'État font appel à ces services de messagers à Ottawa et partout ailleurs au Canada. Le ministre compte-t-il faire quelque chose à ce sujet?